



CO.P.R.A. 184

COllectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Siège social : 21 rue de flore 95610 ERAGNY



**Le CO.P.R.A. 184 vous souhaite une bonne année 2026
sans axe structurant à 4 voies, à travers nos villes !**

Points positifs relatifs au PROJET « A104 Bis » de Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères

► **PROCÉDURE EN COURS** : notre procédure juridique qui tend à démontrer que ce projet n'a pas un « intérêt public majeur » est toujours en cours d'instruction (action juridique engagée par 6 associations : ADIV-Environnement, CO.P.R.A. 184, Construire Ensemble un Andrésy Solidaire, Non au Pont d'Achères, Rives-de-Seine-Nature-Environnement, Triel-Environnement).

► **ACTIONS DE CERTAINS MAIRES vis-à-vis du Département des Yvelines, maître d'ouvrage** : Par le passé, dans le cadre de certains projets du Département des Yvelines, des maires ont eu le courage d'interdire l'accès des chemins de leur commune, aux engins de chantier, pour bloquer ces projets. Cela leur a permis de protéger leurs administré(e)s contre les NUISANCES AVÉRÉES DE CES PROJETS. AFIN DE BLOQUER LE PROJET ROUTIER DESTRUCTEUR, à 4 VOIES, de « Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères », à travers la « Plaine de Chanteloup / Carrières / Triel », NOS ÉLU(E)S DOIVENT TOUT FAIRE POUR INTERDIRE L'ACCÈS DES CHEMINS DE LEUR COMMUNE, aux engins du Département des Yvelines !

Points négatifs de ce PROJET « A104 Bis » de Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères :

- ✓ **AUGMENTATION TRÈS IMPORTANTE du TRAFIC par EFFET INDUIT (Yvelines et Val d'Oise) = SOURCE INTOLÉRABLE DE BRUIT ET DE POLLUTION DE L'AIR À TRAVERS TOUTE LA PLAINE DE « CHANTELOUP-CARRIÈRES-TRIEL » et TOUT le VAL d'OISE** (Avec conséquences irréversibles sur la SANTÉ : PROBLÈMES CARDIO-VASCULAIRES, DÉTÉRIORATION DE LA CONCENTRATION des élèves, lors des travaux scolaires... IMPORTANTE AGGRAVATION DES MALADIES RESPIRATOIRES...).
- ✓ **PROJET ROUTIER À 4 VOIES QUI EST INCOMPATIBLE AVEC LA CONSTRUCTION D'UN FUTUR LYCÉE, À QUELQUES CENTAINES DE MÈTRES DE LÀ ! DES MILLIERS D'ENFANTS IMPACTÉS !**
- ✓ **COÛT ASTRONOMIQUE** évalué à 200 M€ en 2022, mais évalué aujourd'hui à 400 M€, par les experts. METTONS CET ARGENT DANS DES PROJETS VRAIMENT UTILES : maisons de santé, établissements scolaires, centres d'éducation spécialisée, rénovation d'établissements, transports en commun, voies de circulation douce ...
- ✓ **ABATTAGE DES ARBRES AVEC DES MESURES DE COMPENSATION, VÉRITABLES « POUDRE AUX YEUX ».** Les arbres qui seront replantés (quand ?) à la place des 147 arbres abattus en septembre 2025, n'atteindront pas avant 40 ans ou 50 ans, une taille remarquable, qui permettra de procurer un écran thermique salvateur aux habitants et un refuge, digne de ce nom, à toute la petite faune. D'autre part, il eût été nécessaire que cet abattage se fasse après que tous les contentieux aient été purgés.
- ✓ **DESTRUCTION D'ESPACES VERTS, D'ARBRES ET D'UN « JARDIN PARTAGÉ », qui était un VÉRITABLE LIEU SOCIAL DE RENCONTRE de tous les habitants de l' île de la Dérivation.**
- ✓ **NOUVEAU PONT DE 800 m ! Imaginez le VIADUC DE GENNEVILLIERS enjambant cette île et la Seine !**
- ✓ **COUPURE de COULÉES VERTES qui nuit à la Biodiversité.**
- ✓ **APPEL D'OFFRE LANCÉ le 19/10/2025, par le Départ. 78, pour travaux requalification RD30 à Achères:**
<https://bidsandawards.com/fr/appels-doffres/travaux-de-construction-de-routes-a-deux-chaussees-separees-acheres-boucle-de-chanteloup-l-a-FR-20251021-J263015>

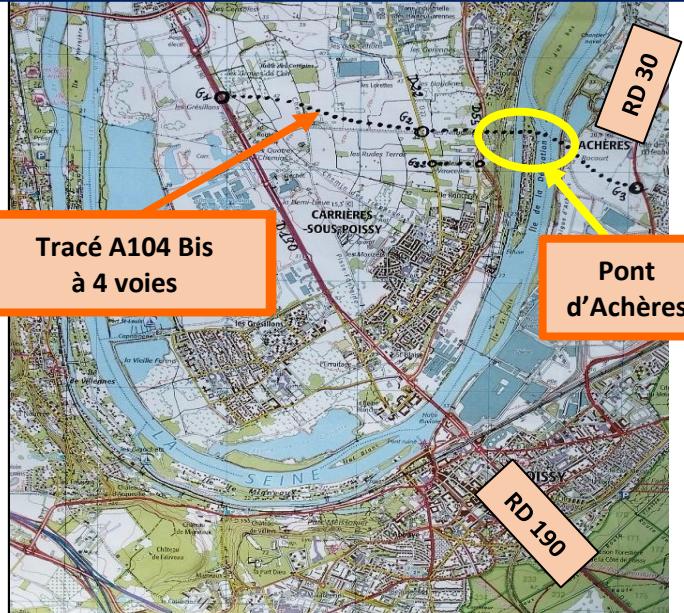


contact@copra184.org

Site internet du CO.P.R.A. 184: <http://www.copra184.org>

Tracé A104 Bis à 4 voies, à travers la « Plaine de Chanteloup-Carrières-Triel », IMPACTANT DE PLEIN FOUET, d'Orgeval au Val d'Oise , NOS habitations, NOS établissements scolaires, NOS lieux de SANTÉ, NOS lieux de loisirs et de sport et NOS NÉCESSAIRES « POUMONS VERTS ».

SIGNEZ LA PÉTITION QUI A DÉJÀ OBTENU PLUS DE 16160 SIGNATURES :
<https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-a-l-a104bis-oui-a-la-preservation-de-notre-environnement>



UNE MENACE INADMISSIBLE DANS LES YVELINES ET LE VAL D'OISE ! UN PROJET ROUTIER OBSOLÈTE !

Soutenez-nous ! Rejoignez-nous !

BULLETIN d'ADHÉSION au CO.P.R.A. 184

Chèque à l'ordre du CO.P.R.A. 184 à adresser au **siege social** ou à l'adresse de votre **président(e) de ville**.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

COTISATION ANNUELLE :

Individuelle (adulte + de 30 ans) : 15 € Jeune moins de 30 ans : 5 € Familiale : 20 €

Membre bienfaiteur (minimum 25 €) : € Personne morale : 25 €

Aider dans diverses tâches : Distribution tracts Photocopies Fabrication panneaux Collage d'affiches

Autres :

Ne pas jeter sur la voie publique

Bonne année 2026



contact@copra184.org
 Site internet du CO.P.R.A. 184: <http://www.copra184.org>